

EQUIPEMENT THEATRE DE L'EPINOCHÉ

La saison de location s'étend du 1er septembre au 31 août

**TARIFS 2023-2024
RESIDENTS
APPLICABLES AU
01/09/2023**

**TARIFS 2023-2024
EXTERIEURS
APPLICABLES AU
01/09/2023**

DETAILS

Toute réservation devra faire l'objet d'un versement d'arrhes correspondant à 30% du montant de la location.
Le remboursement de ces arrhes ne sera possible que si un courrier d'annulation nous parvient au minimum deux mois avant la date prévue. Passé ce délai, aucun remboursement des arrhes ne sera possible.

ASSOCIATIONS	106,00 € Arrhes = 32 €	127,00 € Arrhes = 38 €
AUTRES GROUPEMENTS	212,00 € Arrhes = 64 €	254,00 € Arrhes = 76 €
ORGANISATIONS POLITIQUES 1 gratuité de la salle durant les 6 mois précédant chaque élection politique selon disponibilité de l'équipement. En cas de multiples demandes pour la même date, l'attribution sera déterminée par l'ordre d'arrivée des demandes et en cas de simultanéité, par tirage au sort. 1 gratuité supplémentaire est accordée aux candidats qualifiés pour un éventuel second tour selon disponibilité de l'équipement.	106,00 € Arrhes = 32 €	127,00 € Arrhes = 38 €
TARIFICATION EXCEPTIONNELLE Partenariats approuvés et validés par la Ville et assortis d'une convention Location aux associations (limitée à 1 utilisation par saison et par association) Pour des spectacles présentés dans le cadre d'un programme scolaire (répétitions à partir de 14h uniquement et spectacle jusqu'à 21h pour écoles, et jusqu'à 23 h pour collèges et lycées) Pour des arbres de Noël (utilisation en journée jusqu'à 20h impérativement)	0,00 €	*
AUTRES PRESTATIONS Forfait régie: payante quelque soit le type d'utilisateur dès qu'un régisseur est mis à disposition sauf pour les spectacles scolaires	86,00 €	103,00 €
Caution	1 000,00 €	1 000,00 €
Caution nettoyage	300,00 €	300,00 €